



Photo de l'enfant
Obligatoire

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Scolaire, périscolaire, restauration et transports scolaires

ENFANT

NOM : PRENOM :

Date de naissance : Lieu :

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Adresse :

Code postal : Ville :

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

Situation familiale : ☐ Parents mariés ou pacsés ☐ Parents en union libre ou concubinage
☐ Famille monoparentale ☐ Parents divorcés ou séparés ☐ Famille recomposée

Responsable légal 1	Responsable légal 2
☐ Parent ☐ Tuteur	☐ Parent ☐ Tuteur
Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON	Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Tél portable :	Tél portable :
Tél domicile :	Tél domicile :
Courriel :	Courriel :
Profession :	Profession :
Tél travail :	Tél travail :

FRATRIE

Enfants à charge du foyer :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée	Classe

SCOLARITE

Nom et commune de l'école précédente :

.....

Niveau scolaire année 2024-2025 :

Maternelle	Elémentaire
☐ TPS sous réserve des effectifs	☐ CP
☐ PS	☐ CE1
☐ MS	☐ CE2
☐ GS	☐ CM1
	☐ CM2

AFFECTATION

Ecole pour l'année scolaire 2024-2025 :

Secteur Sud	
☐ Ecole maternelle LES CHENES VERTS Niveau toute petite à grande section	☐ Ecole élémentaire LA CANEDA Niveau CP à CM2
Secteur Centre-Ville	
☐ Ecole maternelle LE PIGNOL Niveau petite à grande section dont enseignement bilingue occitan	☐ Ecole élémentaire JULES FERRY Niveau CP/CE1 dont enseignement bilingue occitan
	☐ Ecole élémentaire FERDINAND BUISSON Niveau CE2/CM1/CM2 dont enseignement bilingue occitan
Secteur Nord	
☐ Ecole primaire de Temniac Niveau toute petite section à CM2	

DEROGATION

☐ Vous souhaitez un rapprochement de fratrie avec un autre enfant déjà scolarisé, précisez :

.....

☐ Vous souhaitez que votre enfant intègre ou continue l'enseignement de l'occitan.

☐ Autre :

.....

.....

.....

.....

ACCUEILS PERISCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant :

☐ matin

☐ pause méridienne (repas + animation/sieste)

☐ soir

TRANSPORTS SCOLAIRES

Matin

N° de ligne :

Arrêt :

Soir

N° de ligne :

Arrêt :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Votre enfant fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé ?

☐ OUI

☐ NON

Si oui, quelle en est la raison ?

.....
.....
.....

Souhaitez-vous porter à la connaissance de l'équipe périscolaire des informations particulières ? (Difficulté de santé, familiales, port de lunettes, prothèses, propreté, etc.).....

.....
.....
.....

REGIME ALIMENTAIRE

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?

☐ SANS PORC

☐ SANS VIANDE

☐ AUTRE :

AUTORISATIONS DIVERSES

J'autorise :

- Le personnel périscolaire à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.
- Les personnes suivantes à venir chercher mon enfant (autres que les responsables légaux)
Ces personnes devront présenter une pièce d'identité.

Nom - Prénom	Téléphone	Lien de parenté	Autorisations
			☐ Récupérer l'enfant ☐ A prévenir en cas d'urgence
			☐ Récupérer l'enfant ☐ A prévenir en cas d'urgence
			☐ Récupérer l'enfant ☐ A prévenir en cas d'urgence
			☐ Récupérer l'enfant ☐ A prévenir en cas d'urgence

Cochez les autorisations que vous souhaitez donner :

TRANSPORTS SCOLAIRES

- ☐ Mon enfant de plus de 6 ans qui prend le bus à regagner seul notre domicile par ses propres moyens à partir de son arrêt de bus

ACCUEILS PERISCOLAIRES

- ☐ Mon enfant à participer à toutes les activités, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures (sorties de proximité)
- ☐ Mon enfant de plus de 6 ans à regagner seul notre domicile par ses propres moyens.

DROITS A L'IMAGE

Mon enfant à être photographié ou filmé pour apparaître sur :

- ☐ Les documents internes à l'accueil périscolaire
- ☐ L'Espace famille du pôle éducation
- ☐ Les documents de communication de la ville de Sarlat
- ☐ Le site internet de la ville de Sarlat
- ☐ Les réseaux sociaux de la ville de Sarlat
- ☐ La presse écrite
- ☐ Les médias télévisés / internet

PAYEUR

Pause méridienne :	☐ Responsable 1	☐ Responsable 2
Accueil périscolaire :	☐ Responsable 1	☐ Responsable 2
Transports scolaires :	☐ Responsable 1	☐ Responsable 2

En cas de séparation ou de divorce, merci de joindre une copie du jugement précisant les modalités de paiement des frais de scolarité en rapport avec le (les) enfant(s).

En cas de garde alternée, il est possible d'établir une double facturation, merci de fournir un calendrier de garde alternée signé des deux parents. Cette démarche est à renouveler chaque début d'année.

MODALITE DE PAIEMENT

- ☐ Je souhaite mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement des services
Merci de remplir un mandat de prélèvement par inscription (Accueil périscolaire - restauration scolaire – transports scolaires)
- ☐ Je ne souhaite pas adhérer au prélèvement automatique. A réception de la facture, j'adresse mon règlement à la Trésorerie ou je règle par carte bancaire sur www.tipi.budget.gouv.fr.

REVENUS DU FOYER

- ☐ **Je suis allocataire de la CAF de la Dordogne**

Numéro allocataire :

Merci de joindre une attestation de quotient familiale.

Sans ce justificatif, la tarification maximale sera appliquée

- ☐ *Si je n'ai pas accès à mon espace personnel CAF*

En cochant la case j'autorise la mairie de Sarlat à recueillir mes informations afin de mettre à jour mon quotient familiale.

☐ **Je suis allocataire de la CAF d'un autre département**

Joindre obligatoirement une attestation de quotient familiale.

Sans ce justificatif, la tarification maximale sera appliquée

☐ **Je ne suis pas allocataire de la CAF**

Joindre obligatoirement l'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur les revenus 2021

Ou

Joindre l'attestation de paiements des prestations familiales (MSA ou autres)

Sans aucun justificatif, la tarification maximale sera appliquée

Pour les transports scolaires

Demande de ½ tarif :

☐ RSA (sur présentation du justificatif de moins de 3 mois)

☐ P.A.R.I (sur présentation de l'inscription)

☐ Résidence alternée (sur présentation du jugement)

☐ A partir du 1^{er} février 2025

Engagement des responsables légaux

« J'ai lu et j'accepte les règlements intérieurs (périscolaire – transports scolaires) »

« J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et m'engage à signaler au service scolaire de la mairie tout changement de situation de mon enfant en cours de scolarité »

Fait à

le

Signature Responsable légal 1

Signature Responsable légal 2

**Mairie de Sarlat - Direction de l'Éducation
Service Scolaire et Périscolaire
Place de la liberté - CS80210 – 24206 Sarlat cedex
service.scolaire@sarlat.fr
Tel : 05.53.31.53.40.**

TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Les informations demandées par la Mairie de Sarlat dans ce formulaire, sont recueillies pour gérer les inscriptions périscolaires, le suivi de la présence des enfants, l'édition de listes des enfants inscrits et la facturation des services.

La base légale du traitement est la poursuite d'une mission de service publique et le consentement pour les photos/vidéos.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- *Le Maire ou l'adjoint en charge de l'éducation ;*
- *La direction de l'établissement (école et accueil périscolaire) ;*
- *Les agents assurant la gestion et l'organisation du service et chargés des opérations administratives et comptables ;*
- *Les supérieurs hiérarchiques de ces personnels ;*
- *Les services du comptable public ou des établissements bancaires financiers ou postaux concernés par les opérations de mise en recouvrement ;*
- *Les services de l'Etat habilités à exercer un contrôle en la matière (CAF et SDJES)*
- *Les services de l'éducation nationale ;*
- *Les officiers publics ou ministériels ;*
- *Les sous-traitants du logiciel métier.*

*Toutes les données de ce formulaire sont **obligatoires**. La non-fourniture entraine l'impossibilité de l'inscription scolaire de l'enfant.*

Les données sont conservées jusqu'au traitement par le service des archives de la ville de Sarlat.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

*Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données, **en remplissant le formulaire** dédié auprès de la Mairie de Sarlat ou en **contactant** le délégué à la protection des données, aux coordonnées ci-dessous, en précisant, lors de votre demande, le nom de la structure auprès de laquelle vous exercez vos droits :*

→ ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.